



## Offre Big 5

**14/15, 21/22, 28/29 octobre 2023**

### **Conditions – Bonus Big5 – les weekends du 14-15, 21-22 et 28-29 octobre 2023**

Offre valable une seule fois par weekend par détenteur de compte PMU.fr, pour les e-paris hippiques Big 5 non annulés et/ou non remboursés, et enregistrés sur pmu.fr (web, mobile et tablette) lors des weekends hippiques du 14-15, 21-22 et 28-29 octobre 2023.

Les participants respectant les conditions ci-dessus auront un pourcentage de leurs enjeux Big 5 du weekend remboursé, selon les scénarios suivants :

- Si le client a engagé au moins un Big 5 au cours d'un des trois weekends hippiques susdits, 10% de ses enjeux au Big 5 du premier weekend lui seront recrédités, dans la limite de 5€.
- Si le client a engagé au moins un Big 5 au cours de deux des trois weekends hippiques susdits, 20% de ses enjeux au Big 5 du deuxième weekend lui seront recrédités, dans la limite de 5€.
- Si le client a engagé au moins un Big 5 au cours des trois weekends hippiques susdits, 30% de ses enjeux au Big 5 du troisième weekend lui seront recrédités, dans la limite de 5€.

Le client peut donc bénéficier d'un bonus maximal de 15€ sur l'ensemble de l'opération, s'il cumule les offres des 3 weekends.

Par exemple, le client a engagé un Big 5 de 30€ le dimanche 15 octobre. Il est recrédié de 10% de sa mise, soit un bonus de 3€. Ce même client rejoue un Big 5 de 30€ le samedi 21 octobre, il est recrédié de 20% de sa mise et touche donc le bonus maximal de 5€.

Le bonus sera attribué sous forme de cash non retirable en application du règlement PMU des jeux et paris en ligne, destiné uniquement à engager de nouveaux paris sur pmu.fr.